

Faire l'histoire d'une rue ou d'un quartier

La dénomination

- Des **ouvrages de bibliothèque** renseignent sur l'histoire des noms de rues de Mantes.
- Les dénominations sont votées par le conseil municipal. Les **délibérations (Série D)** permettent donc de retrouver la date de dénomination d'une rue. Parfois, les raisons du choix du nom y sont même développées.
- Les **dossiers par voie (Série O)** permettent parfois de retrouver les dates de dénomination et les raisons du choix du nom.

Clé d'entrée : les dossiers sont organisés dans l'ordre alphabétique des noms de rues.

Histoire par ses habitants

- Le **recensement nominatif de population (Série F)** permet d'étudier la population résidant dans une rue. Ce document indique la composition de la famille – y compris les « domestiques » - ainsi que les professions, voire selon les périodes, le nom de l'employeur. La lecture du recensement donne donc la typologie sociale de la rue étudiée (concentration d'ouvriers, de commerçants, de rentiers...). Pris à différents intervalles, il sera possible de voir si la typologie a évolué.

Clé d'entrée : les recensements sont organisés par rue.

- Les **matrices cadastrales (Série G)** permettent d'apprécier la succession des propriétaires et des occupants d'une adresse, de connaître les temps d'occupation et d'avoir une description sommaire du bâtiment.

Clé d'entrée : une table alphabétique permet d'avoir le numéro du folio correspondant pour se repérer dans les matrices.

Urbanisme et architecture

- L'**iconographie** (cartes postales, photographies) permet de voir les façades de maisons ou de commerces de la rue (**Série Fi**) et de façon générale l'évolution de la rue (alignement, décor, mobilier urbain, plantation...).
- Le **cadastre (série G)** est la source de base pour repérer facilement l'évolution du bâti et de la voirie. La consultation du cadastre napoléonien permet de voir si la rue existait ou non, quel nom elle portait et si le bâti était important ou non. Conjugué aux états de section et aux matrices des propriétés foncières, on apprend à connaître l'occupation du sol (nature du bâti et nature des exploitations agricoles)

Clé d'entrée : repérer la section de laquelle dépend la voie en consultant le plan d'assemblage du cadastre. Relever les numéros de parcelles sur le plan puis consulter les registres à ces numéros. Pour consulter le cadastre napoléonien rendez-vous sur le site des [Archives départementales](#).

- Les **permis de construire, déclarations de travaux et permis de démolir (à consulter directement au service Urbanisme)** permettent de recueillir des informations sur le bâti et son évolution dès 1945.

Clé d'entrée : il est nécessaire de connaître l'année de délivrance du permis et la référence de la parcelle.

- Les renseignements sur les **édifices communaux, monuments et établissements publics (série M)** permettent de compléter l'histoire de la rue (présence d'une école, d'un équipement sportif...).
- Les Archives municipales conservent aussi des dossiers relatifs aux **Espaces verts (série O)** qui permettent d'obtenir des renseignements sur les parcs, les jardins et les promenades.

Faire l'histoire d'un individu ou d'une famille (XIXe – XXe siècles)

- **L'état civil** permet de trouver des éléments sur la naissance, le mariage et le décès, la profession, l'adresse et le nom des parents (**Série E ou GG**)

Clé d'entrée : la recherche se fait à partir du patronyme et de la date de naissance, de mariage ou de décès. Sans information précise de date, il faut chercher dans les tables décennales qui compulse 10 ans classées alphabétiquement. Pour les registres paroissiaux vous pouvez consulter les tables dactylographiées par Mme Levénez et consultable dans le fichier « Plan de classement des archives municipales ». Mais aussi en version numérique sur le site des [Archives départementales](#) de 1533 à 1918.

Attention : communicabilité de 75 ans pour les naissances et mariages.

- Le **recensement nominatif de population** permet de retrouver - selon les périodes - l'âge de l'individu ou l'année de naissance, la nationalité, le lieu de naissance, la composition de la famille, la profession voire le nom de l'employeur. (**Série F**)

Clé d'entrée : la recherche se fait uniquement à partir de l'adresse (rue et numéro de maison). Vous pouvez les consulter sur le site des [Archives départementales](#) jusqu'en 1936

- Les **listes électorales** permettent de retrouver l'adresse, la date et le lieu de naissance et éventuellement le lieu où a déménagé l'individu (**Série K**)

Clé d'entrée : il vaut mieux connaître l'adresse de la personne pour consulter directement le canton d'habitation. On peut aussi chercher via le patronyme mais dans ce cas, il faudra rechercher dans tous les cantons.

Attention : les femmes ne deviennent électrices qu'à partir de 1944. De plus, suivant les périodes, tous les hommes ne sont pas électeurs (suffrage universel masculin à partir de 1848 seulement).